FICHE TECHNIQUE COULEUR POUR JOUETS

PROPRIETES

La couleur pour jouets est une peinture vive, diluable à l'eau, spécialement conçue pour les jouets d'enfants, à base de gomme-lague agueuse.

Elle est composée de matières premières naturelles et ne contient aucun additif nocif.

Les pièces en bois traitées présentent une finition satinée, respirante et résistante à la saleté.

Les teintes standard disponibles sont :

- jaune
- jaune-orangé
- rouge
- bleu
- vert
- vert citron
- noir
- noir intense
- blanc «concentré» (voir section Prétraitement)
- vert tilleul

Toutes les teintes sont miscibles entre elles, mais il est impératif de réaliser des essais préalables !

COMPOSITION

Toutes teintes (sauf blanc): Eau, gomme-laque, colorants alimentaires selon la teinte, phénoxyéthanol (conservateur autorisé en cosmétique).

Teinte blanche uniquement: Eau, acide gras de soja modifié, dioxyde de titane, craie, alcool polyvalent, argile gonflante, agent mouillant, antimoussant.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Les pièces en bois doivent être sèches (humidité maximale de 12 %), absorbantes, propres, sans poussière ni graisse. Un ponçage soigné jusqu'à un grain minimum de P180 est recommandé. Attention! La peinture blanche pour jouets est fournie sous forme de concentré pour des raisons de stabilité. Les contenants sont donc partiellement remplis.

Avant application, compléter avec de l'eau distillée et bien mélanger pour obtenir un mélange homogène. La peinture diluée doit être utilisée dans un délai de 14 jours. Ne diluez que la quantité nécessaire pour cette période.

2- Première application

Bien remuer la peinture pour jouets avant usage. Appliquer uniformément par trempage, brossage, pulvérisation ou essuyage. Elle convient également pour l'application par tambour.

Selon le type de bois, la couleur et l'intensité peuvent varier de manière significative.

Important:

Effectuer des tests préliminaires!

Lors de l'application et du séchage, veiller à assurer une circulation optimale d'air frais.

Ne pas appliquer en dessous de 12 °C.

3- Couche de finition

Pour une meilleure protection des surfaces colorées, nous recommandons une finition avec l'huile dure Aqua.

Toujours effectuer des essais préliminaires (particulièrement avec des mélanges de teintes).

4- Nettoyage des outils

Nettoyer immédiatement après usage avec le NETTOIE BROSSE et de l'eau.

SECHAGE

Sec au toucher en 20 à 30 minutes (à 20 °C et 50-55 % d'humidité relative).

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

50-80 ml/m², soit 13-20 m²/l. Cependant, cela dépend fortement de la capacité d'absorption, de la nature du support et du mode d'application. Si nécessaire, effectuer des essais préliminaires.

STOCKAGE

Conserver dans un endroit frais, à l'abri du gel et dans un contenant bien fermé. Les contenants ouverts doivent être utilisés rapidement. Durée de conservation minimale des contenants non ouverts : 1 an.

CONDITIONNEMENTS

125 ml, 375 ml, 1 l, 10 l

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA — BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition JANVIER 25)



FICHE TECHNIQUE

HUILE COLOREE POUR JOUETS

RECYCLAGE

Les résidus liquides de produit ainsi que les contenants non vidés et non nettoyés doivent être déposés dans un point de collecte pour peintures et vernis usagés ou éliminés conformément aux réglementations locales/nationales en vigueur. Les petites quantités résiduelles et les matériaux imbibés peuvent être jetés avec les ordures ménagères une fois complètement secs. Seuls les contenants vidés et nettoyés doivent être recyclés. AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 12

CONSIGNES DE DANGER

Contient du CITRAL. Peut provoquer des réactions allergiques.

CONSIGNES DE SECURITE

Conserver hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer abondamment à l'eau. Lors de l'application par pulvérisation, porter un masque respiratoire adapté (filtre combiné A2/P2) et des lunettes de protection. Lors des travaux de ponçage, utiliser un masque anti-poussière (filtre P2). Ne pas rejeter dans le sol, les cours d'eau ou les canalisations. Une odeur caractéristique des matières premières naturelles peut être présente.

